



1 Renseignement

Une conseillère d'UP&PRO vous renseigne sur :

- Le coût de la formation (entre 5300 € et 7000 €).
- Les **dates** de rentrée et de fin de formation.

Vous recevez de sa part, par mail, une [fiche de renseignements](#) à compléter (*cette fiche ne vaut ni promesse d'engagement, ni contrat, elle permet l'établissement de la convention de formation professionnelle*).

La conseillère vous transmet :

- Le plan de formation
- Le calendrier de l'alternance
- Le programme de la formation
- La convention de formation professionnelle
- La fiche « aide pour compléter le CERFA ».

2 Prise en charge

Vérifier auprès de votre [OPCA](#), le montant de la prise en charge des coûts de la formation et [l'indiquer à la conseillère d'UP&PRO](#) par mail.

3 Tutorat

Nommer [un tuteur](#) parmi les salariés qualifiés de l'entreprise ayant au moins **2 ans d'expérience professionnelle dans une qualification en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé**.

A défaut, l'employeur peut assurer le tutorat du salarié dès lors qu'il remplit les conditions de qualification et d'expérience. Toutefois, il ne peut assurer simultanément le tutorat à l'égard de plus de 2 salariés.

Nous contacter :

UP&Pro - Alternance

05 49 45 48 74

Up-pro.alternance@univ-poitiers.fr

2 rue Pierre Brousse ▪ Bâtiment B25
TSA 91110 ▪ 86073 POITIERS Cedex 9

4 Contrat

- Remplir le [cerfa EJ 20 « contrat de professionnalisation »](#) (se reporter à la [fiche aide](#))
- Adresser le dossier CERFA complet à l'OPCA dont vous relevez **au plus tard dans les 5 jours** (calendaires) qui suivent le début du contrat.
- [L'OPCA vous adresse un accord de prise en charge](#) et transmet le contrat à la DIRECCTE.
- Effectuer la [déclaration préalable à l'embauche \(DPAE\)](#) auprès de l'Urssaf ou la MSA dans les 8 jours qui précèdent l'embauche.
- Renvoyer un **exemplaire original** de la convention de formation professionnelle signé (par toutes les parties) à votre conseillère UP&PRO dans les jours qui suivent la réception des documents.

5 Suivi de l'alternant

Tout au long de la formation, un [état de présence mensuel](#) vous sera transmis tous les mois.

[Accès au site](#)

www.univ-poitiers.fr



"Des savoirs & des talents"


Université
de Poitiers

UP
&
PRO